

LETTRE DE CONSULTATION

Consultation en vue de l'attribution d'un marché public de fournitures selon la procédure adaptée conformément aux dispositions des articles R. 2123-1 et R. 2123-5 du Code de la Commande Publique.

SAINT-PIERRE, le 17/11/ 2025

1. Acheteur

Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
Adresse : 2 place Mgr François MAURER BP 4208 97500 SAINT-PIERRE
Service acheteur : DTAM – Atelier Routes
Téléphone : 0508 41 09 90
Portable : 0508 55 64 62
Mél : emmanuel.briand@equipement-agriculture.gouv.fr

2. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet : la fourniture d'un convoyeur

3. Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation est composé de la présente lettre de consultation ainsi que de toutes les éventuelles pièces jointes du mél d'invitation à participer à la consultation.

Quantité	Unité	Désignation
1		Sauterelle 10m/60mm avec moteur 90m/min poids 1260kg Trémie big-bag avec trappe de sortie réglable
1		Dôme de reprise de pression et bavette d'étanchéité complémentaire
		Livré à Miquelon

4. Procédure de la consultation

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions des articles R. 2123-1 et R. 2123-5 du Code de la Commande Publique selon une procédure adaptée ouverte avec

négociation, librement définie par l'acheteur.

L'acheteur procédera à l'analyse des offres des candidats sur la base des critères de sélection des offres et engagera éventuellement les négociations avec l'ensemble des candidats sélectionnés.

Après analyse des offres définitives, l'acheteur sélectionnera l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères énoncés ci-dessous.

Il effectuera ensuite une commande sur la base du devis, de l'offre ou de la proposition de prix sur lequel les contractants auront consenti après éventuelle négociation.

5. Transmission des offres

Les candidats transmettent leur offre par voie électronique à l'adresse mél référencée dans l'invitation à participer à la consultation.

Les offres doivent être transmises avant le 21/11/2025 à 16h30 heure de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Les offres doivent impérativement être rédigées en langue française.

6. Critères de jugement des offres

Les critères de jugement des offres sont les suivants sur une base 100% (en fonction des choix effectués) :

Prix	100,00 %
* <u>Valeur technique</u>	
* <u>Délais</u>	0,00 %
* <u>Autres</u>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

7. Dispositions applicables au marché

Dans le cadre du marché, il sera fait application des mentions suivantes (si absentes des critères de jugement).

- Délai de livraison / exécution
- Garantie (le cas échéant)

Par ailleurs, les sommes dues au titre des prestations feront l'objet d'un délai global de paiement de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement après exécution complète des prestations. Le paiement partiel sera autorisé à partir de 5 000 €.

Le dépassement de ce délai par la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon entraînera de plein droit à votre bénéfice le paiement d'intérêts moratoires calculés aux taux d'intérêt légal majoré de huit points.

8. Pénalités applicables

Le titulaire du présent marché subira de plein droit, sans qu'il soit besoin de mise en demeure,

des pénalités hebdomadaires 10 €.

Le titulaire sera toutefois exonéré des pénalités si ces dernières sont inférieures à 200 €.